



Moyens pour obtenir la licence d'agent de voyages

Par **wistiti19_old**, le **15/08/2007** à **16:48**

Bonjour,

je souhaite créer une société de communication événementielle à travers laquelle j'organiserai des séjours sportifs.

J'ai appris récemment que je devais devenir titulaire d'une licence d'agent de voyages. Cependant, je ne dispose pas des conditions requises par la législation pour l'obtenir en sachant que j'ai obtenu un diplôme Niveau II en communication et que je bénéficie d'une expérience professionnelle de 10 années mais pas comme cadre.

Qui pourrait me conseiller sur les possibilités qui me sont offertes ?

Merci par avance.